

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

Dossier de demande : Aide à la Vie Partagée (AVP)

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DEMANDEUR

Demandeur	Madame	Monsieur	Conjoint(e)	Concubin(e)	Pacsé(e)
NOM	REY		NOM :		
Prénom :	Michèle		Prénom :		
Nom de jeune fille :	REY		Nom de jeune fille :		
Date de naissance :	24/10/1946		Date de naissance :		
Lieu de naissance :	Naubenue (Nord)		Lieu de naissance :		
Nationalité :	F		Nationalité :		
Date d'arrivée en France :			Date d'arrivée en France :		
N° sécurité sociale + clé :	2461059392033, 37		N° sécurité sociale + clé :		
Situation familiale :	divorcée		Situation familiale :		
Bénéficiez-vous d'une décision MDPH?	Non		Bénéficiez-vous d'une décision MDPH?		
Etes-vous retraité(e) ?	<input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		Etes-vous retraité(e) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
Si oui, précisez votre régime de retraite principal.	Agirc / Crans		Si oui, précisez votre régime de retraite principal.		

Votre conjoint(e)/concubin(e)/pacsé(e) demeure à votre domicile à une autre adresse, précisez :

Informations sur les services d'aides, et qui vous viennent en aide de manière régulière et fréquente

Nom du service d'aide à domicile, SAVS, SAMSAH, SSIAD.....

Nature de l'aide apportée (par exemple : accompagnement dans les déplacements à l'extérieur de votre domicile, courses...)

Mentionner le cas échéant, l'existence d'une mesure de protection juridique

tutelle curatelle sauvegarde de justice

Nom et adresse du tuteur ou de l'association chargée de la mesure (joindre copie du jugement)

Allocations : percevez-vous ?

- Allocation personnalisée d'autonomie
- Allocation compensatrice pour tierce personne (ACTP)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Prestation complémentaire pour recours à tierce personne
- Aide-ménagère au titre de l'aide sociale départementale
- Aide-ménagère versée par les caisses de retraite
- Majoration pour aide constante d'une tierce personne (MTP)
- RQTH
- Carte mobilité inclusion

L'AVP sera versée directement au porteur du programme, signataire de la convention avec le Département.

Je soussigné(e) M. , Mme R.F. Michèle.....

Déclare avoir pris connaissance du versement direct de l'AVP au porteur du programme d'habitats inclusifs ou je réside.

A Madalle le 26/06/2025
Signature



Coordonnées du porteur de l'habitat inclusif

Commune d'Aussac-Vadalle

Coordonnées de la personne référente à contacter au sein de l'habitat inclusif

NOM et Prénom (lien)	T. Gérard dit, le Pâtre
Adresse	Commune Aussac - Vadalle Code postal 16560..... 61 rue de la république
N° de téléphone	05 45 20 61 60

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI «INFORMATIQUE ET LIBERTES » DU 6 JANVIER 1978

Les renseignements portés sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique. Ils sont donc soumis aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 qui protègent les droits et libertés individuels. Conformément à l'article 27 de cette loi, les personnes auprès desquelles sont recueillies les informations nominatives sont informées que :

- Toutes les réponses aux différents questionnaires sont obligatoires. Un défaut de réponse entraînera des retards ou une impossibilité dans l'instruction du dossier
- Les destinataires des informations collectées sont exclusivement les administrations et organismes habilités à connaître des dossiers d'aide à domicile ou en établissement ;
- En tout état de cause, les personnes concernées ont un droit d'accès et de rectification des informations nominatives stockées et traitées informatiquement.

Pour l'exercice de ce droit, il convient de vous adresser, en justifiant de votre identité à : Monsieur le Président du Conseil départemental.

Je soussigné(e) M. , Mme Rey Michèle

Agissant en mon nom propre ou en qualité de représentant(e) légal(e) du demandeur, certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant ci-dessus.

Fait à Vadalle le 26/06/2025

Signature



Conformément à l'article L. 232-16 du Code de l'action sociale et des familles, pour vérifier les déclarations des intéressés, les services chargés de l'évaluation des droits à l'allocation personnalisée d'autonomie peuvent demander toutes les informations nécessaires aux administrations publiques, notamment aux administrations fiscales, aux collectivités territoriales, aux organismes de sécurité sociale et de retraite complémentaire qui sont tenus de les leur communiquer.

Le fait de percevoir ou de tenter de percevoir frauduleusement des prestations au titre de l'aide sociale est puni des peines prévues par les articles 313-1, 313-7 et 313-8 du Code pénal (article L. 133-6 du Code de l'action sociale et des familles).

PIÈCES OBLIGATOIRES À JOINDRE AU DOSSIER DUMENT COMPLÉTÉ :

Le dossier ne sera déclaré complet qu'au vu des pièces justificatives suivantes à joindre à la demande

- La photocopie du livret de famille ou de la carte nationale d'identité ou d'un passeport d'un Etat membre de l'Union européenne ou extrait d'acte de naissance ; ou la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour
- La notification MDPH (si vous avez un dossier MDPH)
- La Charte de vie sociale et partagée signée avec le bailleur (dès sa signature)
- Le Contrat de bail

DEPARTEMENT DE LA CHARENTE - PÔLE SOLIDARITÉS
Service Ingénierie Qualité
31 boulevard Émile Roux - CS 60000 - 16917 ANGOULÊME cedex 9
Tél. : 05.16.09.76.12 ou 05.16.09.76.27